

SAMEDI 14 AVRIL 2018

Championnat Régional Pétanque



Organisé par l'ESSHA SECTION SPORT ADAPTE

A Bel air de Combrée



ESSHA SECTION SPORT ADAPTE

PRESIDENT CLAUDE SAVARIS CLAUDE 0681092656

ADRESSE :

Siège social : Foyer de l'essha rue de la Roirie 49500 Segré

Siège administratif 3 route de Challain la Potherie 49520 Le Bourg d'Iré

But :

L'association, créée en 1992, sur la Commune de Noyant La Gravoyère, a pour but d'accueillir des personnes handicapées mentales désirant pratiquer une activité sportive de loisirs ou de compétition.

Dans un esprit d'ouverture et d'intégration, elle rejoint l'ESSHA de Segré en 1999.

Et, dans le but de rompre l'isolement des personnes handicapées, l'association propose avec des personnes différentes, des moments conviviaux comme par exemple une journée Champêtre, une soirée cabaret, la galette des rois.

La section propose à ses licenciés de participer à des Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

De nombreux bénévoles aident, entraînent et accompagnent chaque sportif du sport Adapté tout au long de la saison tant au niveau des entraînements que des déplacements sur les lieux des Championnats. Les sports pratiqués sont : activités motrices, futsal, tir à l'arc, moly, marche, pétanque, activité aquatique, tennis de table, judo, VTT.

La section est affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) reconnue d'utilité publique depuis 1992 et agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.



« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (Boules).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2017/2018

POU	BEN	MOINS DE 16	Moins de 18	JEUNES	SEN	VET 1	VET 2
		jeunes nés en 2002 et 2003 ;	jeunes nés en 2000 et 2001	jeunes nés en 1997, 1998 et 1999	Nés à partir de 1999		

Programme Prévisionnel

9 h : Accueil des équipes

9h15 : Contrôle des licences

10h : Début de la compétition par poules

12h30/13h30 repas

13h30 : reprise de la compétition

¼ de finales

18/2 finales

Finales

17h remise des médailles et pot de l'amitié

➤ **Lieu de Manifestation :**

La compétition se déroulera : [Au boulodrome de Bel Air de Combrée situé derrière l'église]

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



- **Frais d'inscription :** [5€ par joueur]
- **Restauration / Buvette :** [oui]
- **Repas 8€ Charcuterie, crudités, barbecue, légumes, fromage, flan** |
- **Inscriptions :**

La fiche d'engagement complétée est à retourner impérativement avant le [30 Mars]

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com et à l'organisateur ;

claudesavaris194@orange.fr

RAPPELS !

1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.

2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée**

Il ne sera pas pris d'inscriptions après la date de fin d'inscription car les tirages au sort du championnat seront fait avant le jour de la compétition

➤ **Réclamation :**

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ **Contacts :**

Référent du club organisateur : [Claude Savaris 0681092656 claudesavaris194@orange.fr]

Conseiller Sportif Régional : LEBOSNE Sandrine – 07.84.94.42.52 / csrsportadapte@gmail.com

REGLEMENT EN VIGUEUR ARTICLE 9

	AB_BC		BC_CD	
	CHAMPIONNAT DOUBLETTE		CHAMPIONNAT AT TRIPLETTE	
Formation équipe	Doublette	Doublette	Doublette	Triplette
Composition équipe	AB_AB	AB_BC	BC_BC ou BC_CD	CD_CD_CD
N de points par parties poules / finales	9	11	13	13
N de boules/joueur	2	2	3	2
Partie au temps	30 mn	30 mn	1 heure	1 heure
Distance	6 à 9 m	6 à 10 m	6 à 10 m	6 à 10 m
Règle du bouchon	Ok sur tous les championnats			
Cercle	40 à 60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	40 à 60 cm autorisation d'empiéter sur le bord	35 à 50 cm	35 à 50 cm
Temps de jeu	1mn30 entre les boules		1 minute entre les boules	
Dérogation équipe	Ok pour les jeunes après validation CSN			
Coaching	Intervention du coach dans le temps de jeu de ses joueurs	Intervention du coach entre les mènes		
Modalité de qualification pour aller au France	Qualification uniquement par participation au Régional et être dans les quotas			
Nombre d'arbitres par terrain	1	1 pour 2 terrains	1 pour 2 terrains	Appel à l'arbitre fédéral en cas de litige

QUOTAS POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE

ATTRIBUTION EQUIPES CHPT DE France LUNEVILLE 2018

REGION		CD/CD/CD ou BC/CD/CD	BC/BC ou BC/CD	AB/BC	AB/AB
AUVERGNE		6	10	5	8
RHONE ALPES					
BOURGOGNE		6	8	3	6
FRANCHE COMTE					
BRETAGNE		1	1	1	1
CENTRE					
VAL DE LOIRE		3	3	2	3
CORSE					
GRAND EST	ALSACE	1	5		
	CHAMPAGNE ARDENNE	1	3	1	
	LOTTRE	4	8	6	4
ILE DE FRANCE		5	7	2	3
LES HAUTS DE France		2	6	3	2
NORMANDIE		2	5	3	2
NOUVELLE AQUITAINE		10	10	6	8
OCCITANIE			4	1	1
PACA		6	6	5	6
PAYS DE LA LOIRE		1	4	2	4
TOTAUX		48	80	40	48

Le chiffre en rouge comprend les équipes qualifiées d'office

EQUIPES QUALIFIEES D'OFFICE (CHPT 2017)

	CD/CD/CD	BC/BC	AB/BC	AB/AB	
NORMANDIE	1				
FRANCHE COMTE	1				
PACA		1			
PAYS DE LA LOIRE		1		1	
OCCITANIE				1	
TOTAUX	2	2		2	6

FINALISTES DIVISION 1

FINALISTES DIVISION 2

FINALISTES DIVISION 3